

Questions orales

Des voix: Pas à l'heure actuelle.

M. Trudeau: Mes arguments demeurent valables. Puisque l'opposition reconnaît que le secteur privé n'est pas prêt à investir dans ce secteur maintenant, nous avons le choix de laisser ce secteur s'effondrer ou de lui permettre de survivre en y investissant nous-mêmes. Nous avons choisi la dernière solution. Si l'opposition n'est pas d'accord, elle devrait le signaler maintenant.

M. Blenkarn: Le premier ministre n'est pas sans savoir que la société a perdu 1.4 milliards. Le gouvernement a demandé à la Chambre des Communes un budget supplémentaire de 240 millions de dollars qui ne permettront même pas à la société de tenir le coup jusqu'à la fin de l'année. Le gouvernement devra revenir ici nous demander des sommes supplémentaires. Il faut finir par faire les comptes et rendre des comptes.

ON DEMANDE QUE LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL VÉRIFIE LES
COMPTES DE TOUTES LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, je voudrais poser une autre question au premier ministre. Rien dans la loi constituant la CDIC ne permet au vérificateur général de vérifier les comptes de la CDIC. Ce dernier a déclaré qu'aucun autre fabricant d'avions ne capitalise les intérêts, ou des vols gratuits pour «nulle part» ou des dépenses de promotion dans la tenue de ses livres, mais c'est pourtant ce qu'a fait ce fabricant.

● (1425)

Si nous avons un système de vérification cohérent, nous saurions où nous allons et où nous avons fait fausse route. Nous aurions su il y a quatre ou cinq ans . . .

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Je ne peux laisser le député poursuivre ainsi. Il doit poser une question.

M. Blenkarn: Je cherche tout simplement à disposer d'un temps de parole égal, madame le Président.

En ce qui concerne la Corporation de développement des investissements du Canada, le premier ministre s'engagera-t-il maintenant à ce que cette société . . .

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député intervient très souvent durant la période des questions. Il sait qu'il ne peut poursuivre de cette façon.

M. Blenkarn: Je vais répéter la question. Le premier ministre s'engagera-t-il à faire examiner dorénavant les livres de la Corporation de développement des investissements du Canada et de ses filiales par le vérificateur général?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je pense que le gouvernement fait encore mieux puisqu'il confie cette mission à la Chambre des communes. Voilà pourquoi elle est présentement saisie des états financiers de ces sociétés. Si le député veut bien s'intéresser à la véritable question, il se demandera sûrement comment on va gérer cette société dorénavant. Que ses états financiers soient vérifiés ou non par le vérificateur général est secondaire. Il existe dans le secteur privé au Canada des entreprises prospères dont les

livres ne sont de toute évidence pas examinés par le vérificateur général; pourtant tout le monde accepte les vérifications effectuées par des experts-comptables compétents au Canada. Il s'agit donc d'une question secondaire.

La question primordiale c'est de savoir comment s'assurer que la direction sera à l'avenir compétente et rendra des comptes. A défaut de pouvoir refiler cette entreprise au secteur privé, ce qui, selon l'opposition, n'est pas possible pour le moment, nous pouvons ou bien la laisser disparaître ou bien nous assurer qu'elle soit comptable envers le Parlement. C'est dans ce but que nous l'avons confiée à la CDIC. Voilà pourquoi le ministre comparaît présentement devant le comité parlementaire pour répondre aux questions sur la gestion et prendre certains engagements.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AMÉRIQUE CENTRALE—L'INTERVENTION MILITAIRE
AMÉRICAINNE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, la situation devient de plus en plus explosive en Amérique centrale. Par ailleurs, les Américains intensifient leur aide militaire directe ou indirecte. Le premier ministre, auquel s'adresse ma question, a réclamé l'arrêt de toute intervention étrangère et l'ouverture de discussions et de négociations. Vendredi soir, lors de la réunion de l'Association canadienne des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, tout en réitérant l'appel lancé par le premier ministre, n'a pas condamné l'accroissement de l'aide militaire américaine dans le secteur. Il l'a même justifiée en expliquant que cette partie du monde revêtait une importance stratégique pour les États-Unis. Le gouvernement estime-t-il dorénavant que l'intervention militaire américaine en Amérique centrale est nécessaire et se justifie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je suis d'accord avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures: l'Amérique centrale représente une zone stratégiquement importante pour les États-Unis. Je suis d'accord aussi avec le président des États-Unis qui propose que l'on cesse toute forme d'aide militaire extérieure et les approvisionnements en armes. Le gouvernement canadien appuie cette proposition. Cependant, on se doit de reconnaître que l'autre côté n'interrompt pas son aide militaire. Par conséquent, l'offre du président Reagan n'a pas été acceptée par l'autre côté.

Le député me demande quelle est la meilleure façon d'assurer l'avenir de cette région du globe. On peut dire, je crois, que le seul recours aux armes ne suffira pas à résoudre les problèmes de l'Amérique centrale qui sont beaucoup plus complexes. A ce propos, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi-même partageons des vues qui divergent quelque peu de celles du président Reagan et du gouvernement américain. Dès que nous faisons ce genre de déclaration, l'opposition est toute étonnée et se demande si nous sommes d'accord ou non avec la politique américaine.